



Ville de Cannes

LOGISTIQUE URBAINE

ARRETE N° 25/8109

ARRETE

PORTANT INTERDICTION DE CIRCULATION DES VEHICULES EN FONCTION DE LEUR GABARIT (TONNAGE, LONGUEUR, LARGEUR) SUR CERTAINES VOIES DE LA COMMUNE DE CANNES - MODIFICATIF

Le Maire de la Ville de Cannes,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-5, Vu le code de la Route,

Vu l'article R312-2 modifié par décret n°2016-448 du 13 avril 2016-article.3,

Considérant l'abrogation de l'arrêté général n°10/564 du 09 mars 2010,

Considérant l'abrogation de l'arrêté additif n°12/3645 du 28 novembre 2012,

Considérant l'étroitesse, la sinuosité, la déclivité, l'encombrement, le caractère touristique ou résidentiel de certaines voies de la commune,

Considérant que les arrêtés municipaux antérieurs à celui-ci sont abrogés,

Vu l'arrêté municipal n°21/7878 du 26 novembre 2021, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie Pourreyron, Douzième Adjointe,

Vu l'arrêté municipal n°22/6024 du 26 août 2022,

Considérant qu'il convient de réglementer l'accès aux véhicules en fonction de leur gabarit sur certaines voies pour des raisons de sécurité ou parce que le caractère de ces voies n'est pas adaptée à la circulation de ces derniers,

ARRETE

Les dispositions de l'annexe de l'arrêté municipal n°22/6024 du 26 août 2022 sont modifiées de la façon suivante :

ARTICLE 1

Mise en ligne le 17/09/2025 jusqu'au 17/11/2025 A compter de la signature du présent arrêté, la circulation des véhicules dont le gabarit excède celui indiqué en annexe au présent arrêté est interdite sur les voies définies dans cette annexe.

ARTICLE 2

Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas aux bennes de collecte des ordures ménagères ni aux véhicules d'intervention des services de réseaux concédés, ni aux véhicules des services publics, lorsque leur présence est nécessaire en un point quelconque de ces voies.

ARTICLE 3

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cannes,
Monsieur le Commissaire Central de la Police Nationale,
Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
Madame le Directeur Général Adjoint des Services et Médecin Directeur de la Direction Hygiène Santé et Affaires Sociales,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cannes, le

6 SEP. 2025


Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée,
Marie POURREYRON

Limitation de gabarit

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
ALLEE DE LA LIBERTE			
AVENUE AMIRAL WESTER WEMYSS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
AVENUE ANTHONY DOZOL	3.5 tonnes	entre l'avenue du Dr Picaud et le boulevard Leader	3.5T sauf bennes
AVENUE BEAUSEJOUR	3.5 tonnes	entre la rue René Dunan et la rue de Cannes	3.5T sauf bennes
AVENUE BRANLY	3.5 tonnes	entre l'avenue du Ml Juin et l'avenue du Maréchal Koenig	3.5T sauf bennes
AVENUE COMMANDANT BRET	Longueur	entière	longueur maxi 8m
	3.5 tonnes	entre le boulevard de la République et l'avenue Prado Provence	3.5T sauf bennes
AVENUE D'ORIENT	3.5 tonnes	entre l'avenue Montrose et le boulevard d'Oxford	3.5T sauf bennes
AVENUE DE LA CROIX DES GARDES	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes
AVENUE DE LA FAVORITE	Longueur	entière	longueur maxi 7,50 m
AVENUE DE PORALTO	Longueur	entière	interdit > 13m
AVENUE DES BUISSONS ARDENTS	Largeur	entière	largeur maxi 2 m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
AVENUE DES CIGALES	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bus sauf bennes
AVENUE DES MURIERS	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes
AVENUE DU GRAND-PIN	3.5 tonnes	entière	3.5T
AVENUE FONT DE VEYRE	3.5 tonnes	entre l'avenue Prado-Provence et l'avenue Prince de Galles	3.5T sauf bennes
AVENUE FRAGONARD	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bus sauf bennes
AVENUE JEAN DE NOAILLES	3.5 tonnes	entre l'avenue Cordouan et l'avenue Paul Guigou	3.5T
AVENUE MAURICE CHEVALIER	Largeur Longueur	entière entière	largeur maxi 2,2 m longueur maxi 7,50 m
AVENUE MONTE-CARLO	3.5 tonnes	entre l'avenue Michel Jourdan et l'avenue des Buissons Ardents)	3.5T
AVENUE MORGON	3.5 tonnes	entre l'avenue Michel Jourdan et la rue de Cannes	3.5T sauf bennes
AVENUE PAUL GUIGOU	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bus sauf bennes
AVENUE REINE ASTRID	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bus sauf bennes
	3.5 tonnes	entière	3.5T

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
AVENUE SAINT-FERREOL			
3.5 tonnes	entière		3.5T
AVENUE SAINT-NICOLAS			
3.5 tonnes	entière		3.5T
AVENUE SAINTE-MARGUERITE			
3.5 tonnes	entière		3.5T
AVENUE SAINTE-ROSALIE			
3.5 tonnes	entre le chemin du Devens et le fond de l'impasse		3.5T sauf bennes
AVENUE VAN LOO			
3.5 tonnes	entière		3.5T
AVENUE WINDSOR			
3.5 tonnes	entière		3.5T sauf bennes
BOULEVARD ALEXANDRE III			
3.5 tonnes	entre le bd Vautrin et le Bd de la Croisette dans le sens Nord/Sud		3.5T
BOULEVARD ALEXANDRE LACOUR			
3.5 tonnes	entier		3.5T
BOULEVARD DE LA CROISSETTE			
Longueur	entre le Pont alexandre III et la Place Général de Gaulle		longueur maxi 8m
BOULEVARD DE LA FERRAGE			
Longueur	entre la rue Louis Blanc et la sortie du tunnel Ferrage		longueur maxi 8m
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE			
3.5 tonnes	entre l'avenue des Anglais et le boulevard d'Alsace		3.5T sauf bus sauf bennes
Longueur	Entre la Couverture de la Voie Ferrée et la rue d'Antibes		longueur maxi 8m
BOULEVARD DE LA SOURCE			

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
BOULEVARD DE LORRAINE	3.5 tonnes	entre le boulevard E. Gazagnaire et la rue Ricord Laty	3.5T
BOULEVARD DU MIDI LOUISE MOREAU	Longueur	entière	longueur maxi 8m
BOULEVARD DU SOLEIL	3.5 tonnes	entre le rond point Romano et le boulevard jean Hibert	3.5T sauf bus sauf bennes
	3.5 tonnes	entre l'avenue François Tuby et le boulevard des Myrthes	3.5T sauf bus sauf bennes
BOULEVARD EUGENE TRIPET	3.5 tonnes	entre le boulevard Leader et l'avenue Font de Veyre	3.5T
BOULEVARD JEAN HIBERT	3.5 tonnes	entre le boulevard Alexandre III et l'avenue du MI Juin	3.5T
	3.5 tonnes	entre la rue Jean Dolfus et l'avenue Laugier	3.5T
BOULEVARD VICTOR TUBY	Longueur	entre la rue Jean Dolfus et le quai Saint Pierre	longueur maxi 8m
CHEMIN DE L'ECOLE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
CHEMIN DE LA BASTIDE ROUGE	3.5 tonnes	entier	3.5T
CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT-ANTOINE	Largeur	pont	largeur maxi 2m
CHEMIN DE LA PLAINE DE LAVAL	3.5 tonnes	entière	3.5T
CHEMIN DES COLLINES	3.5 tonnes	entre l'avenue Michel Jourdan et le barreau B2	3.5T
	3.5 tonnes	entier	3.5T

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
CHEMIN MORGON			
3.5 tonnes	entier		3.5T sauf bus sauf bennes
CHEMIN PRIVE DIT DES ARUMS			
3.5 tonnes	entière		3.5T sauf bus sauf bennes
CHEMIN RURAL DE LA CROIX DES GARDES			
Largeur	entier		largeur maxi 2,2 m
Longueur	entier		longueur maxi 7,50 m
CHEMIN RURAL DIT ANCIEN CHEMIN DU PEZOU			
3.5 tonnes	du n° 29 avenue des Coteaux au n° 13 chemin du Pézou		3.5T
CHEMIN RURAL DIT BEAUSITE			
3.5 tonnes	entier		3.5T
CHEMIN RURAL DIT DE L'ABADIE			
3.5 tonnes	entier		3.5T
COUVERTURE DE LA VOIE FERREE			
3.5 tonnes	Dépose minute SNCF		3.5T
IMPASSE BERGERIE			
Longueur	entière		interdit > 7m
IMPASSE DES MIMOSAS			
3.5 tonnes	entière		3.5T sauf bennes
IMPASSE DES VIOLETTES			
3.5 tonnes	entière		3.5T sauf bennes
IMPASSE SAINT-PAUL			
3.5 tonnes	entière		3.5T
MARCHE FORVILLE			
Longueur	entière		longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
PASSAGE BENOIT BRUN	3.5 tonnes	entier	3.5T
PASSAGE FRAGONARD	Longueur	entière	longueur maxi 8m
PLACE COMMANDANT LAMY	Longueur	entière	longueur maxi 8m
PLACE CORNUT-GENTILLE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
PLACE DE LA GARE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
PLACE DU GENERAL DE GAULLE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
PLACE GAMBETTA	Longueur	entière	longueur maxi 8m
PLACE MASSUQUE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
PROMENADE DE LA PANTIERO	Longueur	entière	longueur maxi 8m
QUAI SAINT-PIERRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
ROND POINT DUBOYS D'ANGERS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE ALLIEIS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE ANTOINE BRUN	Longueur	entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE BARON	3.5 tonnes	entre la rue du Bosquet et l'avenue F. Tonner	3.5T
RUE BIVOUAC NAPOLEON	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE BUTTURA	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE CAIRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE CHABAUD	3.5 tonnes	sauf bennes	3.5T
RUE COMMANDANT ANDRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE COMMANDANT VIDAL	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE COSTE-CORAIL	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE D'ALGER	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE D'ANTIBES	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE D'ORAN	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE BONE	Longueur	entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE DE CHATEAUNEUF	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE CONSTANTINE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE LA CASTRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE LA MISERICORDE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE LA POMPE	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE DE LA RAMPE	Longueur	entre la rue Maréchal Joffre et la rue Rouguière	interdit > 7m
RUE DE LERINS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE RUSSIE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DE STALINGRAD	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE DE SUFFREN	Longueur	entière	interdit > 10m
RUE DE TURCKHEIM	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE DES BELGES	3.5 tonnes	entre la rue de volta et la traverse Beauséjour	3.5T sauf bennes
	Longueur	Entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE DES ETATS-UNIS			
RUE DES FRERES	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DES FRERES CASANOVA	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DES FRERES PRADIGNAC	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DES GABRES	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DES HALLES	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DES MIMOSAS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DES PHALENES	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DES SERBES	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes
RUE DES SUISSES	Longueur	entre le bd de lla Croisette et la rue d'Antibes	longueur maxi 8m
RUE DOCTEUR GERARD MONOD	Longueur	entre bd victor Tuby la rue du Pré	longueur maxi 8m
RUE DOCTEUR PIERRE GAZAGNAIRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU BARRI 1	Longueur	entière	interdit >10m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE DU BATEGUIER	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU CANADA	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU CROS VIEIL	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU PONT SAINT-VICTOR	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE DU PORT	3.5 tonnes	entre l'avenue Brougham et l'avenue de la Croix des Gardes	3.5T sauf bennes
RUE DU PRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU QUATORZE JUILLET	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE DU VINGT QUATRE AOUT	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE EMILE NEGRIN	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE EMMANUEL SIGNORET	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE ESPRIT VIOLET	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE FELIX FAURE	3.5 tonnes	Entière	3.5T
	Longueur	entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE FORVILLE	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE FRANCOIS EINESY	Largeur	entière	largeur maxi 2,40m
RUE FREDERIC AMOURETTI	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE GENERAL FERRIE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE GEORGES CLEMENCEAU	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE HELENE VAGLIANO	Longueur	entre la rue Jean Dollfus et la place cornut gentille	longueur maxi 8m
RUE HENRI GERMAIN	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE HENRY RUHL	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE HIBERT	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE HOCHÉ	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE JEAN-BAPTISTE DUMAS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE JEAN DAUMAS	Longueur	entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE JEAN DE RIOUFFE			
RUE JEAN JAURES	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE JEAN JOSEPH MERO	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE JOSEPH FLORY	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE LA FONTAINE	3.5 tonnes	entre la rue Jean Gras et le chemin des Arums	3.5T sauf bennes
RUE LAFAYETTE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LALANNE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LATOUR-MAUBOURG	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE LECERF	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LILY PONS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LOUIS ARDISSON	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes
RUE LOUIS BLANC	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE LOUIS NOUVEAU	Longueur	entre l'avenue Bachaga Said Boualam et la rue Félix Faure	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE LOUIS PERRISOL	3.5 tonnes	entre le boulevard de strasbourg et la rue volta	3.5T
RUE MACE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE MARCEAU	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE MARECHAL FOCH	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE MARECHAL JOFFRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE MARIUS ISAIA	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE MARIUS MONTI	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE MEDECIN-LIEUTENANT BERTRAND LEPINE	3.5 tonnes	entière	3.5T
RUE MEYNADIER	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE MOLIERE	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE MONT-CHEVALIER	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE NOTRE-DAME	Interdit à tout véhicule	entière	sauf bennes

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
RUE PASTEUR	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE PREYRE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE ROUAZE	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE ROUGUIERE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE SAINT-ANTOINE	Longueur	entière	interdit > 7m
RUE SAINT-DIZIER	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE SAINT-HONORE	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE SAINT JIN-JIN	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE TEISSEIRE	3.5 tonnes	Entière	3.5T
RUE TONY ALLARD	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE VENIZELOS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
RUE VICTOR COUSIN	Longueur	entière	interdit > 7m
	Longueur	entière	longueur maxi 8m

Voie	Type	Section de voie	Signalisation verticale
SQUARE MERIMEE			
TRAVERSE BEAUSEJOUR	Longueur	entière	longueur maxi 8m
TRAVERSE DE LA MISERICORDE	3.5 tonnes	entre la rue de Turckheim et l'avenue d'Orient	3.5T sauf bennes
TRAVERSE DE LA TOUR	Longueur	entière	interdit > 7m
TRAVERSE DU PETIT JUAS	Longueur	entière	longueur maxi 8m
TRAVERSE MARCEAU	3.5 tonnes	entière	3.5T
TRAVERSE MIMONT	Longueur	entière	longueur maxi 8m
TRAVERSE SAINTE-MARIE	3.5 tonnes	entière	3.5T
	3.5 tonnes	entière	3.5T sauf bennes